

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	692
Artikel:	"Résistance" féminine
Autor:	Noger, Mary
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265578

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURL, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organes officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE 1 an	Fr. 6.—
• 6 mois	3.50
ETRANGER	8.—
Le numéro ...	0.25

11 cent, le mm.
Largur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de n'importe quelle date

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXXIV^{me} Assemblée générale à Genève

Samedi 13 et Dimanche 14 octobre 1945

Samedi 13 octobre, 14 h., Salle Centrale

10, place de la Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorerie.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Election des nouvelles vérificatrices.
6. Lieu de la prochaine assemblée.
7. Révision du règlement.
8. Exposé des Commissions :

 - a) Etudes législatives : Assurance vieillesse. Mme A. Quinchet et Mme E. Naegeli, Dr en droit.

- b) Hygiène : Hygiène physique et morale. Dr Renée Girod.
- c) Reconstruction internationale : Vœux des femmes pour la reconstruction. Mme Grätter, Dr ès lettres.
- d) Education nationale : Promotions civiques. Mme Gautier-Pictet.
- e) Service du travail, service civique. Mme Neuenschwander.
9. Discussion.
10. Divers.

18 h. 30 Foyer du Théâtre, Place Neuve.

**Réception pour les déléguées par le Conseil d'Etat genevois et le
Conseil administratif de la Ville de Genève**

20 h. 30 Salle des Amis de l'Instruction, 6, rue Bartholoni.

Réception des Sociétés féminines genevoises

Dimanche 14 octobre, 10 h.
Salle Centrale, 10, place de la Madeleine

La profession d'infirmière dans les différents pays du monde

Mme Yvonne HENTZCH, directrice du Bureau des infirmières de la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge (Genève)

Que peuvent faire les femmes pour atténuer les crises sociales

Mme Clara NEF (Hérisau)

Retour à la vie civile

Major Emile PRIVAT, ancien conférencier « d'Armée et Foyer »

13 h. au Buffet de la Gare, 1^{er} étage :

Repas en commun

« Résistance » féminine

...C'est en témoin direct que je viens parler aujourd'hui des « résistantes » que j'ai connues sur la Côte d'Azur. Les unes devinrent de très intelligentes agents de liaison dans la guerre clandestine, d'autres s'enrôlèrent dans les sections auxiliaires féminines ou dans l'AFAT (armée féminine de l'Armée de terre). Intéressée dès le début à cette lutte courageuse d'un peuple contre ses oppresseurs, j'ai par conséquent eu l'occasion de rencontrer des femmes des milieux les plus divers, qui refusèrent de « rester tranquilles » alors que tant d'injustices et tant d'horreurs se perpétraient sous leurs yeux.

Voici d'abord une Niçoise, Georgette Alexandria, qui fut en 1940 la benjamine des femmes engagées par de Gaulle: elle n'avait en effet à ce moment-là que dix-huit ans. Se trouvant à Londres lors de la défaite française, elle fut une des premières à répondre à l'appel du Général,

et eut un poste de téléphoniste à l'Association « France Libre », ce qui n'était pas un travail de tout repos au moment des bombardements de Londres! Bientôt elle devint secrétaire d'un amiral, et dut partir pour Beyrouth, puis elle passa à Brazzaville comme interprète, et un peu plus tard fit partie, au fort Lamy, de la colonne Leclerc. Actuellement cette courageuse jeune fille est détachée par le Ministère de la guerre aux liaisons franco-américaines.

Voici une autre Niçoise, Clarisse Marchand, pendant la clandestinité volontaire dans toutes les missions dangereuses dont elle s'acquitte toujours avec succès, galvanisant par son courage tranquille le groupe de maquisards qu'elle dirigeait. Elle s'est mariée, il y a six mois, avec un camarade de la Résistance. Voici la capitaine Simone Mathieu, ex-championne de tennis, qui, dès 1940, s'engagea dans les forces combattantes et fut chargée par le général de Gaulle de la direction des femmes françaises militaires en Grande-Bretagne. Elle commanda pendant un an un groupe féminin de cent unités et devint ensuite adjointe au chef des services du chiffre, au cabaret de la Présidence du Gouvernement provisoire. Voici Riri Faraud, qui fut à dix-sept ans un admirable courrier de la Résistance et assura pendant des mois la liaison des maquis des Basses-Alpes, avant de tomber à Lyon dans un traquenard de la police vichysoise. Déportée au bagne d'Auschwitz si tristement célèbre, elle vient de rentrer dans de pénibles conditions de dépression nerveuse.

Dans la section provençale du Mouvement de Libération Nationale on peut rencontrer aujourd'hui deux magnifiques résistantes qui... sont de

le suffrage féminin chez nous...

Dans le canton de Vaud...

On entendait souvent dire que le canton de Vaud serait le dernier coin du monde où l'on introduirait le suffrage féminin. C'était mal connaître le respect que, malgré ses taquineries amusées, le Vaudois manifeste envers les femmes, et la reconnaissance qu'il accorde sans y toucher à toutes celles qui, sans vaines récriminations, accomplissent dans leurs foyers ou ailleurs de rudes tâches.

On doit en tout cas considérer comme de bon augure l'accueil spontanément et franchement très chaleureux qui a été fait mercredi à la motion développée sur ce sujet par M. Charles Bettens.

L'idée, certes, est en marche et a déjà fait pas mal de chemin dans le monde. Il ne seraît que justice que nous n'attendions plus trop longtemps pour suivre le mouvement.

G. JACOTTET.

(Gazette de Lausanne)

...et à Zurich : un suffrage restreint...

Tel est en effet le projet que vient de déposer le Conseil d'Etat zurichois en réponse aux motions de MM. Nägeli et Duttweiler députés: seraient aussi valables pour les femmes citoyennes suisses, les dispositions applicables aux hommes citoyens suisses en matière d'élections communales et ecclésiastiques, comme en matière d'élections de fonctionnaires des écoles primaires et secondaires et d'assistance de districts. Les femmes seraient également éligibles à ces mêmes charges au

même titre que les hommes, toutes dispositions leur accordant d'autres compétences politiques étant réservées. Ni le vote ni l'éligibilité ne seraient obligatoires pour les femmes, et deux époux ne pourraient être élus simultanément à des charges analogues. Enfin, et pour répondre à des objections d'ordre pratique, le projet — dont l'entrée en vigueur serait fixée au 1^{er} janvier 1946: déjà!! — prévoit la création d'un fichier des électrices.

Motivant son projet par diverses considérations, le gouvernement zurichois expose que, s'il n'a pu se décider à étendre sa proposition jusqu'à l'introduction du suffrage féminin intégral, il pense, en se souvenant de l'écrasante majorité antisuffragiste qui s'était manifestée lors de la dernière votation populaire, qu'il y a vingt-cinq ans, rendre un meilleur service à la cause des femmes en limitant la portée de leurs droits, et en mettant pourtant en lumière d'autre part l'accroissement de leur rôle dans la vie économique et sociale du canton et l'importance de leur concours. C'est évidemment un point de vue qui peut se soutenir; et ainsi se pose la question, si souvent débattue dans nos milieux suffragistes, de l'obtention du suffrage par étapes de préférence à la revendication globale. Question de principe qui s'est posée bien souvent et qu'il est intéressant de débattre à nouveau, non plus académiquement, mais devant la réalité des faits.

Or, il est assez curieux de constater que, alors que dans le canton de Berne, par exemple, nos suffragistes font campagne inlassablement pour une simple modification de la

Pour la cinquième fois que Genève a la joie de recevoir l'Assemblée de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, notre journal tient, dès aujourd'hui, à dire à toutes les participantes à ces séances, déléguées et visiteuses, ses vœux les plus cordiales de bienvenue. Il espère que nombreuses seront celles qui, dans nos cantons romands profiteront de cette occasion de rencontrer nos Confédérées de Suisse alémanique pour échanger avec elles des idées, et pour discuter, pour le bien de toutes, les problèmes qui les préoccupent comme nous et nous comme elles. C'est donc sur une nombreuse participation de femmes suisses que comptent les Genevoises pour ces journées des 13 et 14 octobre, et elles en remercient d'avance toutes celles qui feront l'effort d'un trajet plus long que celui dont elles ont ordinairement l'habitude pour venir à elles!

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

venues toutes deux des propagandistes autorisés dans les réunions politiques: Mme Claire Saunier, appelée « Corinne » par ses camarades des luttes clandestines, et Mme Gérard, dite « Victoria », qui est aujourd'hui la première femme juré des Alpes Maritimes et a participé en qualité à de nombreux procès de l'épuration.

Une des plus célèbres parmi les femmes de la Résistance est « Emilie » (Mme Jotté-Latouche), commandante du groupe « Surcouf » et d'un centre de renseignements particulièrement actif. Arrêtée par la Gestapo, elle se blesse avant la fouille avec un petit revolver sorti de son sac à main, afin d'être emmenée dans un hôpital dont elle s'évadait quelques jours après. — Mme Heurtel, qui, en réalité s'appelle France Langlois, est une élégante jeune fille d'allure très moderne. Malgré une arrestation en février 1944 et un internement de quinze jours au trop fameux Hôtel Hermitage, elle ne cessa de s'occuper du maquis et de participer au parachutage, au transport et remontage des armes; après avoir la nuit contribué à ce travail d'homme, elle devenait le jour assistante sociale dans le service d'aide aux prisonniers de la Résistance. — Suzanne Frapier (Simone dans la clandestinité) était professeur d'histoire dans une école secondaire. Dès 1940 elle participa à Cannes au « Service social » du Groupe « Combat », dont elle devint directrice en 1942. Son action consistait à dépister les victimes de la Gestapo, à visiter leurs familles et à leur apporter aide, secours matériels, réconfort moral. Les détenus sans famille recevaient régulièrement, par son intermédiaire, les colis qui leur étaient indispensables, afin de supporter le

régime alimentaire insuffisant et infect des prisons. Son service est devenu aujourd'hui le « Comité d'aide immédiate pour les familles des prisonniers et les déportés rapatriés ».

A Nice fonctionna pendant quatre ans, d'abord dans un laboratoire Boulevard Gambetta, et puis dans un atelier de peinture près de Notre-Dame, une usine de faux papiers, où travaillaient chaque jour, au péril de leur vie (elles eurent la chance d'échapper toujours aux recherches de la Gestapo et de ses suppôts français, les miliciens) deux jeunes filles, Odette et Josette, deux amies inseparables. Elles fabriquaient, avec leurs camarades hommes, en moyenne trente faux documents par jour: cartes d'identité, fiches de démobilisation, cartes de travail, de recensement d'étudiants, et même des laissez-passer allemands et des bulletins de rapatriement de prisonniers. Pour ce faire, notre groupe de... faussaires pour la bonne cause avaient dû fabriquer également quatre-vingt-dix tampons divers!

En ces derniers temps, il nous a été donné de rencontrer quelques-unes des femmes qui furent déportées dans les camps allemands et de les entendre raconter la misérable odyssee de leur arrestation, de leur déportation et du séjour africain dans les camps « de la mort lente » de Ravensbrück et d'Auschwitz, noms que l'on ne peut plus prononcer sans frémir. Soixante mille Françaises en sont revenues; combien sont restées là-bas, dans les immenses charniers des fosses communes, ou dans les fours crématoires de Struthof, ou dans les chambres à gaz de Neu-Königsberg? Celles que vous rencontrez maintenant en France ont généralement la figure blême, la démarche incertaine, la voix grave,

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS
MOLARD, 11, rue Angèle la Motte

GENÈVE

loi sur les communes, celles de Zurich ne paraissent pas, comme le prouve une résolution récemment votée, manifester un enthousiasme débordant pour la proposition de leur gouvernement! Elles l'en remercient, elles déclarent que, ne serait-ce que pour des raisons diplomatiques et psychologiques, elles la soutiendront, mais n'embouchent nullement la trompette de la victoire. A cette attitude, il y a plusieurs motifs: d'abord l'existence dans le même canton d'une initiative du Parti du travail en faveur du vote des femmes, qui a réuni plus de 16.000 signatures d'électeurs, et qui touche, elle, le suffrage intégral. On pourra, il est vrai, si cette initiative est repoussée en votation populaire, se raccrocher à la branche de sauvetage du projet du Conseil d'Etat, mais son choix un peu arbitraire des droits conférés aux femmes n'est pas fait sans doute pour lui gagner toutes les sympathies. Notre collègue et amie, Elisabeth Studer de Gomoens, par exemple, assure dans le *Schw. Frauenblatt* que l'éducation civique et politique des femmes zurichoises est assez avancée pour qu'il soit fâcheux de les priver du droit de s'occuper de toutes les affaires intéressant le canton sans les limiter aux questions d'éducation et d'assistance communale et ecclésiastique: « il est toujours dangereux écrit-elle, qu'un acompte soit trop modeste et ne soit versé qu'avec crainte, car lorsque le solde à payer est trop considérable, la charge qui subsiste pour les deux parties finit par devenir trop lourde ».

Nous attendons avec le plus vif intérêt le développement des affaires suffragistes à Zurich, en souhaitant, il n'est pas besoin de le dire, que le plus complet succès, en couronnant les efforts accomplis, efface le souvenir de la défaite de 1920. Car il est indubitable, et quel que soit le résultat auquel l'on parvienne, qu'en ce moment, enfin, l'« Idée marche » à nouveau en Suisse!

E. GD.

IN - MEMORIAM

Mme Jacot-Guillarmod

C'était une femme grande, élégante, droite comme un i, avec de beaux cheveux blancs; l'autorité qui émanait d'elle, avec une expression intelligente et bienveillante, l'empêchait de passer inaperçue. C'était une Neuchâteloise avec toutes les qualités de son canton, la vivacité d'esprit, la rapidité, le goût du beau, des choses nettes et précises, le don de l'hospitalité. C'était une maîtresse de maison née, avec de belles qualités de droiture, de franchise.

Mme Jacot-Guillarmod avait perdu, il y a vingt ans, son mari, le Dr. Jules Jacot-Guillarmod, mort en mer dans le golfe d'Aden, qui la laissait avec trois fillettes et une clinique. Que faire? Se sachant inconsolable, Mme Jacot-Guillarmod montra sa valeur: elle reprit et poursuivit l'œuvre commencée.

Aimant les malades, ne pouvant vivre sans avoir des malades à soigner, elle se consacra aux maladies mentales et dirigea, avec quelle habileté et quel savoir-faire! cette clinique du château de Prilly, connue de loin et de près, tout en élevant ses filles, puis en gâtant ses petites-filles. Elle était la Providence de ses malades, de la famille de ses malades, toujours à la

hauteur des circonstances les plus tragiques, les plus cruelles, sachant consoler, encourager, reconforter, trouvant toujours le mot qu'il faut dire, la solution juste et raisonnable. Loin de se laisser absorber par la tâche écrasante de diriger une maison pleine où elle s'occupait à la fois de la direction médicale, de l'économat, du jardin et de la réception, secondée par sa fille, Mme Obrist, Mme Jacot-Guillarmod trouvait le temps de lire, de réfléchir, de voir ses amis, d'être fidèle à tous, de penser à aider autrui, avec un tact exquis.

C'était une noble personnalité qui unissait harmonieusement les qualités féminines d'intuition et de cœur aux qualités masculines de droiture, de travail, de correction, de possession de soi. Sa mort si rapide, due à une crise cardiaque, le 14 septembre, si elle navre sa famille et ses amis, comble ses vœux: elle voulait disparaître en plein travail, sans connaître la moindre diminution.

S. B.

Lydia Stähli (Thoune)

Notre journal est en retard, et s'en excuse, pour signaler à ses lectrices le décès survenu à la mi-juillet de Mme Lydia Stähli. Et celles qui avaient, en 1943, participé à notre Assemblée générale suffragiste à Thoune n'ont certainement pas oublié l'hôtesse aimable et prévenante, orga-

natrice de ces journées si bien réussies, dans la délicieuse et proprette petite ville, et qui avait mis tout en œuvre pour nous laisser le meilleur souvenir de cette rencontre; mais à celles-là, qui n'avaient échangé que quelques mots en passant avec Mme Stähli, et entendu d'elle de pittoresques détails sur le château de la Schadau et sa transformation par les Sociétés féminines locales en hôtel antialcoolique, il faut ajouter toutes les autres, auxquelles l'occasion avait été donnée de travailler avec elle dans les domaines qui lui tenaient à cœur de l'éducation et du progrès social et féministe.

Esprit clair et courageux, cœur chaud, âme bienveillante, Mme Stähli avait en quelque sorte créé elle-même son activité dans son enseignement dans les écoles de Thoune, tant il est vrai que tant vaut le professeur tant vaut l'école. Mais si elle était une éducatrice née, elle ne se désintéressait pas pour cela des problèmes sociaux, auxquels elle se consacrait de tout son cœur dans la petite Union des Femmes de Strättlingen, y introduisant des activités nouvelles, y proposant des améliorations, y suggérant des réformes, toujours inspirées d'un vif désir de progrès social. Que cette activité la conduisit au suffrage, il n'y avait là qu'un pas à franchir qui le fut aisément, et l'ardeur qu'elle apporta à notre cause, tant que la grave maladie dont elle était atteinte le lui permit, prouve, certes, la valeur de tout ce qu'elle fit pour elle. C'est donc un hommage de reconnaissance ému que les suffragistes suisses romandes tiennent à lui exprimer ici par la voix de notre journal.

E. GD.

La Pouponnière des prisonniers français

Vingt-six petits Français sont arrivés au Bourget, venant de Cassel: ils ont été sauvés par des prisonniers français.

Leur histoire est émouvante. Le dévouement de leurs protecteurs l'est davantage.

Nés en Allemagne, de travailleuses françaises et de « pères inconnus » (en général de prisonniers transférés, français, tchèques ou polonais), les Allemands, voyant la misère de ces mères, seules, exilées, désarmées, eurent l'audace de leur proposer un étrange marché: « Vendez-nous ces bébés, dirent-ils: 300 marks les garçons et 400 marks les filles! » (Que penser, Messieurs, de cette évaluation?) Et jusqu'au jour va l'aberration dans les excès du souci de la démagogie! Certes les mères n'étaient pas tentées, mais désorientées, et ce désarroi s'ajoutait à leur angoisse de l'avenir.

Les prisonniers rivalisaient d'ingéniosité. L'un d'eux, D... (il ne me pardonnerait pas de dire son nom) ayant été arrêté à Cassel pour résistance, et déporté à Dachau, fut interrogé par les Alliés qui le libérèrent:

— Où voulez-vous aller?

— A ma Pouponnière de Cassel! » répondit, sans hésiter, ce jeune homme de 24 ans, qui remettait à plus tard le retour, les joies familiales, le bonheur personnel.

C'est ainsi que l'aérodrome du Bourget vit atterrir deux avions, affrétés par les soins du Ministère des Prisonniers et Déportés, qui avait organisé toute cette affaire, chargé de voyageurs d'une espèce originale et inédite. Les petits berceaux blancs, tous pareils, avaient été placés dans les avions et leurs occupants (âgés de trois à dix mois) qui recevaient le baptême de l'air, transportés rapidement et sans heurts, descendants de même, portés par des mains affectueuses.

Des infirmières et douze mères ont été accueillies ensuite avec de tendres soins dans un centre le Stalag IX A continue à protéger en France ceux et celles qu'il arracha, en Allemagne, à la mort et à la déchéance morale, qu'il préserva, qu'il sauvegarda.

Marcelle KRAMER-BACH.

combattant dans les rangs alliés, qui, étant en mission à Nice, y tomba victime de la guerre en 1944. C'était une poëtesse inspirée et une militante d'une bravoure à toute épreuve, qui tenait dans ses petites mains un maillon de la chaîne de la Résistance polonoise.

Il n'y a pas eu que des femmes des classes bourgeoises à collaborer de toutes leurs forces aux mouvements clandestins contre les oppresseurs. Témoin ce petit fait vécu, et qui en dit long sur les sentiments héroïques des gens du peuple, quand ils comprennent la sainteté d'une cause. Je cite pour terminer ce récit typique:

« C'était un très vieux ménage: lui 84 ans, elle 79. Ils fournissaient des pommes, de terre aux patriotes de ce coin des Alpes. Un jour Allemands et miliciens, ayant appris que les deux vieux rivaillaient les terroristes, incendièrent leur ferme. Des leur observatoire les mafquisards, consternés, regardaient flamber la maison de leurs amis. A la nuit, deux d'entre eux descendirent dans la vallée, et trouvèrent le vieux et la vieille assis sur une grosse pierre devant les ruines de leur demeure dévastée. La pauvre femme se retourna brusquement:

— Qui vient là?
— N'ayez pas peur, grand'mère, c'est nous...
— Ah! c'est vous! Eh bien, heureusement que j'avais caché vos pommes de terre derrière un rocher, sans quoi je me demande comment vous auriez mangé demain, mes pauvres enfants! »

Mary NOGER.



Certes tous mes crayons sont bons
Mais Caran d'Ache a le pompon.
Il évite toute rature
Il embellit mon écriture.

atteinte le lui permit, prouve, certes, la valeur de tout ce qu'elle fit pour elle. C'est donc un hommage de reconnaissance ému que les suffragistes suisses romandes tiennent à lui exprimer ici par la voix de notre journal.

E. GD.

Les femmes au XXVI^e Comptoir Suisse

Il est bien tard pour en parler puisqu'avec la parution de ce numéro se fermera le XXVI^e Comptoir suisse, le « Comptoir de la Paix ». L'affiche de Patocchi, reproduite partout, a annoncé l'ouverture de cette grande manifestation nationale du travail; les deux couples qu'elle porte, unis dans le labeur commun, marquent bien l'intention des organisateurs de glorifier le travail fait par les hommes et par les femmes. On ne peut plus, aujourd'hui, oublier que la femme est un élément indispensable de la prospérité nationale, et cela dans tous les domaines.

Ce fait apparaît au Comptoir suisse de façon plus ou moins éclatante suivant les industries et les métiers. Partout les femmes sont à l'œuvre, après l'avoir été dans l'élaboration ou la confection des objets exposés; elles sont dans les stands, elles présentent les fruits, les robes, les tissus, les broderies et les tissages; elles sont partout à l'ouvrage, plus ou moins modestement, plus ou moins rétribuées. Cette quinzaine lausannoise fournit à des centaines de femmes l'occasion d'un gain le très bienvenu, aux propagandistes comme aux éplicheuses, aux plongeuses et aux sommelières.

Les visites qui accourent nombreuses concourent aussi à la prospérité de l'entreprise; elles font beaucoup d'achats, aussi bien de machines agricoles que de moyens de chauffage de tous genres. Elles soupesent les fibranelles et les



les Allemands doivent remplir s'ils veulent devenir des collaborateurs utiles dans un monde pacifié?

— Se consacrer uniquement à résoudre leurs propres problèmes intérieurs « devenir capables... de faire une politique au jour le jour, de s'asseoir à une table et de causer non pour se jeter à la tête des idéologies... mais pour enfin s'écouter l'un l'autre — il y va de la vie — trouver et mettre en œuvre les meilleures solutions possibles... voir la belle chose qu'est un compromis salutaire, utile, propre, où personne ne ressent sa conviction, où personne n'est évincé, et où l'on fait en revanche un petit pas en avant! »

III. Comment les Allemands peuvent-ils guérir et l'Europe avec eux? — Par le réalisme chrétien.

Voilà de judicieux, de nobles conseils. Les chrétiens des diverses Églises et de diverses tendances théologiques sont-ils prêts, eux, à donner l'exemple au monde? à s'asseoir à une table? à considérer la belle chose qu'est « un compromis salutaire, utile, propre? » Puisque le réalisme chrétien peut seul guérir l'humanité, du moins faut-il que les chrétiens suivent les premiers les conseils qu'ils donnent.

A. W.G.

E. E. REYNOLDS : *Baden-Powell*, biographie adaptée de l'anglais par Amy Borgeaud. Editions Delachaux et Niestlé S. A. Neuchâtel. 1 vol. illustré, 5 francs.

Ce livre dédié « Aux millions d'éclaireurs et d'éclaireuses qui l'appelaient Chef » a été fort bien traduit et adapté par Amy Borgeaud. Robert Baden-Powell est né le 22 février 1857 à Londres; il écrivait à neuf ans ses *Règles pour*



De quelques livres lus cet été

KARL BARTH: *Guérison des Allemands*. Ed. Delachaux et Niestlé. 1 pet. vol. 2 fr.

Nous avons rendu compte ici même de la confrérie du Professeur K. Barth intitulé: *Les Allemands et Nous*.¹ Cette publication, pleine d'idées parfois paradoxales, a valu une volumineuse correspondance à son auteur qui, la fin de la guerre étant survenue, répond par une nouvelle brochure: *Guérison des Allemands*.

Le professeur cite *en extenso* deux lettres de correspondants originaires d'outre-Rhin et il expose les moyens qui lui paraissent susceptibles de résoudre les problèmes posés par la défaite de l'Allemagne.

Quelles sont les conditions que les forces d'occupation doivent remplir si elles veulent instaurer un régime pacifique durable?

— Enseigner (en donnant l'exemple) la démocratie, la liberté, la loyauté, l'humanité, le fair-play, la prudence, etc..., et faire pratiquer ces vertus aux Allemands sur le terrain communal.

II. D'autre part, quelles sont les conditions que

¹ Voir le Mouvement N° 690.